

Produit : ISOLAT BMS



Caractéristiques certifiées selon le référentiel CTBat 41

Masse volumique Mv : 35 en kg/m³

Stabilité dimensionnelle STB 1

Classe de compressibilité selon la NF DTU 52.10 : SC1 a₂ Ch

Résistance thermique R en m² K/W en fonction de l'épaisseur de projection e en mm :

Planchers - AT n° 20/13-279
Murs intérieurs - AT n° 20/13-286

Date d'intervention :			Concessionnaire :	BATIJEM		
Type de chantier :	<input type="checkbox"/> Plancher <input type="checkbox"/> Mur <input type="checkbox"/> Autre					
Client :						
Adresse client :						
Ville :					CP :	
Chantier Adresse :						
Ville :	Saint Didier des Bois				CP :	27370
N° de série unité projection :	F12FA1370		N° de lot de Polyol :	S6-1301710		
Fournisseur composants :	BAYER		N° de lot d'Isocyanate :	P4DB001165		
Masse volumique mesurée en 3 points (kg/m ³)	42	43,55	42,4	Masse volumique mise en œuvre (kg/m ³)	43	

Epaisseur projetée et Résistance thermique

8 mesures si la surface projetée est supérieure à 25 m², sinon 4 mesures

Sur plancher : si présence de canalisations dans un local : cocher la case -> la résistance thermique est diminuée de 0,05 m².K/W

LOCAL	Surface m2	PIGE 1 mm	PIGE 2 mm	PIGE 3 mm	PIGE 4 mm	PIGE 5 mm	PIGE 6 mm	PIGE 7 mm	PIGE 8 mm	MOYENNE mm	Canalisation sur plancher	RESISTANCE THERMIQUE
Chambre 2	13,37	43	42	46	36					42		1,67
Bureau	10,13	41	40	47	48					44		1,76
Bureau 2	12,11	43	47	44	41					44		1,75
SDB DGT Buanderie	19,18	38	46	47	44					44		1,75
Espace de vie	48,47	48	48	47	41	48	54	56	54	50		1,98
Cellier	6,19	52	51	48	50					50		2,01
Cuisine	12,13	50	44	46	46					47		1,86
chambre 1	21,62	40	42	40	36					40		1,58
moyenne pondérée	143,2									45		1,82

Chaque surface projetée est soumise à quatre piges lorsqu'elle est inférieure à 25 m², huit piges au-delà (mesures de l'épaisseur par insertion d'un poinçon dans l'isolant). Il est accepté entre les deux parties que la moyenne des mesures obtenue servira de base à la facturation des prestations réalisées par la société.

En application de l'article 1792-6 du Code Civil, les entrepreneurs demeurent tenus de la garantie de parfait achèvement pendant l'année qui suit la présente réception. Celle-ci constitue également le point de départ de la garantie de bon fonctionnement prévue par l'article 1792-3 du Code Civil et de la responsabilité des constructeurs définie aux articles 1792, 1792-2 et 2270 du Code Civil.

Le procès verbal de réception doit être retourné signé avant toute poursuite de travaux sur l'isolant projeté. A défaut, la réception sera prononcée sans réserve sans aucune possibilité pour le client d'engager la responsabilité de l'entrepreneur ou de formuler à son encontre quelques retenues que ce soient, financières y compris.

Comme précisé sur le devis, le procès verbal doit être joint avec la facture.

L'Entreprise
signature et cachet de l'entreprise.

Date : / /

Le Client
Mention manuscrite " Bon pour accord ", suivie de la signature et du cachet si le client est une entreprise.

Date : / /